

DELIBERATION N°12/2023

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A
L'ÉTRANGER**

Séance du 14 mars 2023

**Restructuration du restaurant scolaire et du gymnase du lycée français de Barcelone - site de
Pedralbes**

Le conseil d'administration,
Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration valide la restructuration du restaurant scolaire et du gymnase du site de Pedralbes du lycée français de Barcelone pour un montant de 7,2 millions d'euros, toutes dépenses confondues, selon le plan de financement prévisionnel de l'opération suivant :

- Mobilisation du fonds de roulement et des ressources propres dégagées annuellement par l'établissement pour un montant de 5,2 millions d'euros.
- Recours aux avances de France trésor pour un montant de 2 millions d'euros remboursés par l'établissement.

Cette autorisation est donnée sous réserve de l'avis favorable de la CIME.

Nombre de votants : 28

Pour : 28

Contre : /

Abstention : /

Fait à Paris, le 14 mars 2023

Le président
du conseil d'administration de
l'AEFE



Bruno FOUCHER

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

23, place de Catalogne | 75014 Paris | Tél. : 33 (0)1 53 69 30 90 | www.aefe.fr
1, allée Baco BP 21509 | 44015 Nantes | Tél. : 33 (0)2 51 77 29 03 | www.aefe.fr